

FORMULAIRE DE DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES à l'usage des membres du personnel du Centre de services scolaire de Charlevoix

RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE L'ACTE RÉPRÉHENSIBLE :

Veillez fournir autant d'informations que possible, afin de favoriser une enquête approfondie. Si vous avez besoin de plus d'espace, veuillez joindre une feuille en annexe.

Art. 4 : Au sens de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (LFDAROP), est considéré comme répréhensible tout acte qui constitue, selon le cas :

- 1° **Une contravention à une loi** du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi;
- 2° Un **manquement grave** aux normes d'**éthique** et de **déontologie**;
- 3° Un **usage abusif des fonds ou des biens** d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui;
- 4° Un **cas grave de mauvaise gestion** au sein d'un organisme public, y compris un **abus d'autorité**;
- 5° Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement **atteinte à la santé ou à la sécurité** d'une personne ou à l'environnement;
- 6° Le fait **d'ordonner** ou de **conseiller** à une personne de **commettre un acte répréhensible** visé aux paragraphes 1° à 5°.

Veillez identifier, selon vous, le type d'acte répréhensible :

- 1 2 3 4 5 6

Art. 5 : La présente loi ne s'applique pas aux divulgations qui sont effectuées à des fins personnelles et non d'intérêt public, par exemple dont l'objet porte uniquement sur une **condition de travail** de la personne qui effectue la divulgation, ni aux divulgations dont l'objet est de **mettre en cause le bien-fondé des politiques et objectifs de programmes** du gouvernement ou d'un organisme public. Il en est de même des divulgations dont l'objet est de **mettre en cause l'efficacité, l'efficience ou le bien-fondé des stratégies, orientations et opérations** liées à des activités d'investissement, de gestion de fonds ou de gestion de dettes de la Caisse de dépôt et placement du Québec et d'Investissement Québec.

En outre, la présente loi ne s'applique pas :

- 1° À la divulgation d'une contravention à une loi ou à un règlement concernant un **processus d'adjudication ou d'attribution d'un contrat** public visé au premier alinéa de l'article 20 de la Loi sur l'Autorité des marchés publics (chapitre A-33.2.1) ou concernant l'exécution d'un tel contrat;

Veillez décrire les faits rattachés à un acte répréhensible.

--

Veillez identifier le service ou l'établissement concerné.

--

Veillez identifier les moments où les événements se sont produits. Est-ce toujours en cours ?

--

Selon vous, quelles sont les conséquences possibles pour le centre de services scolaire, sur la santé et la sécurité, sur l'environnement, autres ?

--

Veillez identifier tout membre du personnel qui aurait commis ou participé aux événements décrits.

Nom complet :
Poste (si connu) :
Établissement ou service :

Nom :
Poste (si connu) :
Établissement ou service :

Témoins :

Nom complet :
Poste (si connu) :
Établissement ou service :

Nom complet :
Poste (si connu) :
Établissement ou service :

Selon vous, existe-t-il des documents (correspondances, courriels, autres) faisant état de l'acte répréhensible identifié ? Veuillez identifier ces documents, en fournir des exemplaires dans la mesure du possible.

Avez-vous signalé cet acte répréhensible à un supérieur immédiat ou à tout autre membre du personnel au sein du centre de services scolaire?

Oui Non

Est-ce que vous savez si des mesures ont été prises à la suite de cette divulgation ?

Oui Non

Si oui, veuillez fournir le nom de la personne et les mesures prises.

Veuillez prendre connaissance de la Procédure facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard du Centre de services scolaire de Charlevoix pour toute autre information.

Art. 6 Une divulgation peut s'effectuer sous le couvert de l'anonymat ou non Vos coordonnées (afin de vous contacter) :

Nom :		Titre d'emploi :	
Adresse :		Appartement :	
Ville :	Province :	Code postal :	
Numéro de téléphone :	Numéro de cellulaire :	Adresse courriel :	

DÉCLARATION

Je fais cette divulgation, de bonne foi, et je déclare que tous les renseignements fournis sont véridiques et exacts au meilleur de ma connaissance.

Signature de la personne remplissant ce formulaire

Date

Nom et titre, si vous remplissez le formulaire pour quelqu'un d'autre.

Si des pièces sont jointes à ce formulaire de divulgation, veuillez inclure une liste de celles-ci :

Art. 30 : Il est interdit d'exercer des représailles contre une personne pour le motif qu'elle a de bonne foi fait une divulgation ou collaboré à une vérification ou à une enquête menée en raison d'une divulgation. Il est également interdit de menacer une personne de représailles pour qu'elle s'abstienne de faire une divulgation ou de collaborer à une vérification ou à une enquête menée en raison d'une divulgation.

Art. 31 : Sont présumées être des représailles au sens de l'article 30:

- 1° La rétrogradation, la suspension, le congédiement ou le déplacement d'une personne visée à cet article ainsi que toute autre mesure disciplinaire ou mesure portant atteinte à son emploi ou à ses conditions de travail;
- 2° Dans le cas où cette personne est titulaire de l'autorité parentale d'un enfant fréquentant un service de garde visé au paragraphe 9 de l'article 2, le fait de priver cette personne de droits, de lui appliquer un traitement différent ou de procéder à la suspension ou à l'expulsion de son enfant.

TRANSMISSION DU FORMULAIRE

Vous pouvez transmettre le formulaire de divulgation dûment rempli, ou il peut être transmis en votre nom, à l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Michèle Moreau

Responsable du suivi des divulgations au Centre de services scolaire de Charlevoix
100, rue Laure-Gaudreault
La Malbaie (Québec) G5A 0A8 sg@csscharlevoix.gouv.qc.ca

Direction des enquêtes sur les divulgations en matière d'intégrité publique

Protecteur du citoyen
800, place d'Youville, 18^e étage Québec, Québec G1R 3P4
divulgation.protecteurducitoyen.qc.ca

Centre
de services scolaire
de Charlevoix

Québec

